



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 4 juillet 2024 - Délibération n° 2024-069

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2024 ATTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 24 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	28
Présents	22
Votants	28
Vote	
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Monsieur Jean-Luc Guillaume, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Sylvie Massicot, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot.

Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain.

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël Jouan.

Rapport de Louis Le Coz.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération n° 2024-044 du 4 avril 2024 portant attribution de subventions municipales pour l'exercice 2024,

Vu la présentation aux membres de la Commission Finances par courriel du 12 juin 2024,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le - 8 JUIL. 2024
ID : 035-213502362-20240704-SG2024_293-DE

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE de verser aux associations les subventions dont le détail figure dans le tableau ci-après :

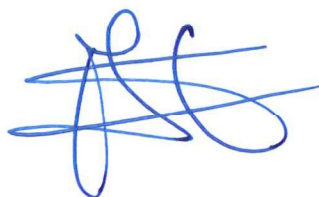
Section	Nature comptable	Association	Objet	Montant
Fonctionnement	65748	CŒUR DEVILLE (commerçants)	fonctionnement annuel	800 €
	65748	AMICALE DU PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR	fonctionnement annuel	250 €
	65748	BAGAD NOMINOE	Participation exceptionnelle au renouvellement des costumes	1 200 €

Pour extrait conforme,


Pascal Duchêne
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,
Mickaël Jouan
Conseiller Municipal



Mis en ligne le - 8 JUIL. 2024